

# PHASE III : PROGRAMMES DE RAYONNEMENT

## Convention pluriannuelle : 2003-2008

### Le logement

Le rythme annuel des programmes de logement est défini pour être compatible avec :

- un niveau de service public satisfaisant.
- un maintien ou un rétablissement des équilibres budgétaires du SAN et des communes.
- une répartition géographique, chronologique et sociologique équilibrée pour chaque commune.
- l'implantation en priorité d'activités dans les communes en difficulté budgétaire par manque de ressources fiscales issues des activités économiques.

### Le développement économique

40 000 m<sup>2</sup> doivent sortir de terre chaque année sur la période 2003-2006, dont :

- 10 000 m<sup>2</sup> de bureaux.
- 20 000 m<sup>2</sup> d'activités mixtes.
- 2 000 m<sup>2</sup> de commerces.
- 200 chambres d'hôtels.

### L'enseignement supérieur et de second degré

- l'Etat s'est engagé à débloquer les crédits d'études pour la construction définitive du pôle universitaire (septembre 2007).
- lycée programmé pour 2008 au plus tard (financement : Conseil Régional d'Ile-de-

France).

- collège de Chessy (livraison en 2006) avec un financement du Conseil Général de Seine-et-Marne.

### Le développement culturel

- projet sur le spectacle vivant et les arts plastiques.
- mise en place d'un programme de réalisation d'œuvres artistiques urbaines pour valoriser les sites et espaces publics du Val d'Europe.

### Les infrastructures

Amélioration de la desserte du site :

- réalisation du complément de l'échangeur de Bailly-Romainvilliers.
- réalisation du barreau est/ouest échangeur de Bailly-Romainvilliers/RN 36.
- franchissement des tranchées du RER et du TGV dans le centre urbain.
- création d'un nouveau bâtiment voyageurs à la gare TGV de Chessy.
- extension des gares routières de Chessy et Serris.
- doublement de la capacité du parking de stationnement régional de Montévrain.

Parallèlement à ces travaux, le Conseil Général s'est engagé :

- à résorber les carrefours dangereux du Val d'Europe.
- à mettre progressivement en sécurité le tronçon de la RD 406.

Informations : Val d'Europe agglomération  
01 60 43 80 80 • [contact@vdeagglo.fr](mailto:contact@vdeagglo.fr)

## Les équipements publics : jusqu'en 2008

### Bailly-Romainvilliers

- équipement petite enfance (2004).
- halle sportive (2004).
- équipement culturel Corsanges (2005).
- maison de quartier pour adolescents (2005).
- terrain d'entraînement et vestiaires (2005).
- centre de loisirs 80 places (2006).
- 3ème groupe scolaire de 16 classes (2006).

### Chessy

- terrain d'entraînement (2006).
- gymnase du collège (2006).
- extension du centre de loisirs (2006).
- 2ème groupe scolaire du bourg, 8 classes (2006).
- équipement petite enfance (2006).
- maison de quartier (2006).

### Coupvray

- médiathèque (2005).
- maison de quartier (2006).

### Magny le Hongre

- 2ème centre de loisirs (2004).
- maison de quartier (2005).
- terrain de grands jeux (2005).
- parc du Lochy (2003-2006).
- halte-garderie (2006).
- hôtel de ville (2007-2008).
- 3ème groupe scolaire (2007).
- extension du centre technique municipal (2007).

### Serris

- extension du gymnase (2004).
- hôtel de ville (1ère tranche en 2004, 2ème tranche en 2007).

- centre de loisirs (2004).
- terrain d'entraînement (2004).
- maison pour tous (2006).
- 5ème groupe scolaire dans le centre urbain, 12 classes (2007).
- 3ème équipement petite enfance (2007).
- gymnase du lycée (2007).
- lycée (2008).

### Val d'Europe

#### équipements intercommunaux

- médiathèque (2005-2006).
- maison des services publics (2005).
- centre social intercommunal (2006).
- équipement aquatique (2006-2007).
- parc sportif paysager (2006-2007).

## Les programmes privés

La signature de la phase III, le 9 juillet 2003, conduit le projet EuroDisneyland en France aux deux tiers de son développement trentenaire.

Ces programmes privés sont définis, autour de 3 objectifs :

### 1- Renforcer le développement de la station touristique

- création d'un parc d'exposition, d'un centre de conférence et d'un hôtel quatre étoiles de 700 chambres.
- réalisation de 2 000 chambres d'hôtels supplémentaires.
- renforcement du Disney Village.

### 2- Conforter la vocation tertiaire du Val d'Europe

- création d'un pôle d'affaires de 100 000 m<sup>2</sup> de bureaux dans le centre urbain.
- réalisation de la 2<sup>ème</sup> tranche du parc d'affaires (Arlington Business Park Paris Val d'Europe).
- augmentation de 10 000 m<sup>2</sup> de la surface du centre commercial.

### 3- Assurer un développement résidentiel équilibré

- construction de 1 700 logements au sein du périmètre Disney.
- développement de 300 studios par an de résidences sociales.